AR Prefecture
043-284300019-20231219-2023_DELBU_050B-DE
Reçu le 08/01/2024

Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Membres en exercice : 4
Présents : 3
Procurations : 0
Nombre de votants : 3
Votes pour : 3
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 22 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° BU 2023 - 050

Avancements et promotions de grade au 1er décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 3 présents, à savoir :

- Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration ;
- Mme Christiane MOSNIER, 2ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Commandant Pascal PERRIN – chef du groupement technique ;
- Commandant Philippe GALTIER – chef du groupement ressources humaines ;
- Commandant Nicolas BOUCKAERT – élève colonel à l'ENSOSP.

Était excusé :

- M. Michel CHAPUIS, 1er Vice-Président du bureau du conseil d'administration ;

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture

043-284300019-20231219-2023_DELBU_050B-DE
Reçu le 08/01/2024

DÉLIBÉRATION N° BU 2023-050 : Avancements et promotions de grade au 1er décembre 2023

Les tableaux d'avancement 2023 font apparaître que les agents suivants peuvent prétendre à un avancement de grade au 1er décembre 2023 :

- M. Patrice TRINCAL, adjoint technique, au grade d'adjoint technique de 2ème classe ;
- Caporal Stéphane COFFY, au grade de caporal-chef ;
- Caporal Maxence LYONNET, au grade de caporal-chef ;
- Lieutenant de 1ère classe Jean-Marc MIALHE, au grade de lieutenant hors classe.

Par ailleurs, au vu des quotas de sous-officiers disponibles, 7 caporaux ou caporaux-chefs, inscrits sur listes d'aptitude concours ou examen, peuvent prétendre à une promotion au grade de sergent :

- Caporal-chef Mathieu FERRY ;
- Caporal-chef Maxime PILLITIERI ;
- Caporal-chef Alexis DELAIGUE ;
- Caporal Gaétan COLE ;
- Caporal Maxence LYONNET ;
- Caporal-chef Aubin GAGNE ;
- Caporal-chef William SAHUC.

Ces promotions de grade, proposées pour le 1er décembre 2023, nécessitent une évolution du tableau des effectifs comme suit :

- Transformation de 7 postes de caporaux ou caporaux-chefs en 7 postes de sous-officiers.

Après avoir entendu l'exposé, les membres du bureau valident :

- **le tableau des effectifs au 1er décembre 2023 tel que présenté,**
- **les avancements et promotions de grade tels que proposés.**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE AU RETOUR DE LA PRÉFECTURE

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

MARIE-AGNÈS PETIT

SDIS 43 - ETAT PREVISIONNEL DU PERSONNEL AU 01/10/2023

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	CADRES D'EMPLOI	POSTES & EMPLOIS		EFFECTIFS BUDGETAIRES nombre de postes budgétées	EFFECTIFS POURVUS	POSTES VACANTS postes - effectifs pourvus
1) FILIERE SAPEUR-POMPIER			103		104	101	2
Contrôleur général	A+	EMPLOIS SUPERIEURS DE DIRECTION	2	0	0	0	0
Colonel hors classe	A+			1	1	1	0
Colonel	A+			1	1	1	0
Lieutenant-colonel	A	CAPITAINES COMMANDANTS LIEUTENANTS-COLONELS	11	1	1	1	0
Commandant	A			7	8 (1)	7	0
Capitaine	A			3	3 (7)	2	1 (3)
Lieutenant hors classe	B	LIEUTENANTS	11	4	4	3	1 (2)
Lieutenant de 1ère classe	B			5	5	5	0
Lieutenant de 2eme classe	B			2	2	2	0
Adjudant	C	SOUS-OFFICIERS	52	31	31	31	0
Sergent	C			21	21	21	0
Caporal-chef	C	CAPORAUX	27	11	11	11	0
Caporal	C			16	16	16	0
Sapeur	C	SAPEURS	0	0	0	0	0
2) SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL			3		3	3	0
Médecin classe exceptionnelle	A	MEDECINS ET PHARMACIENS	2	0	0	0	0
Médecin hors classe	A			0	0	0	0
Médecin classe normale	A			1	1	1	0
Pharmacien classe exceptionnelle	A			0	0	0	0
Pharmacien hors classe	A			1 (7)	1	1	0
Pharmacien classe normale	A			0	0	0	0
Infirmier hors classe	A	INFIRMIERS	1	0	0	0	0
Infirmier classe supérieure	A			0	0	0	0
Infirmier classe normale	A			1	1	1	0
		Total SPP	106		107	104	2
3) FILIERE ADMINISTRATIVE			23,0		23,0	23,0	0
Attaché principal	A	ATTACHES TERRITORIAUX	0	0	0	0	0
Attaché	A			0	0	0	0
Directeur territorial	A	DIRECTEURS TERRITORIAUX	1	1	1 (4)	1	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	REDACTEURS TERRITORIAUX	4	2	2	2	0
Rédacteur principal 2ème classe	B			0	0	0	0
Rédacteur	B			2	2	2 (5)	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADJOINTS ADMINITRATIFS TERRITORIAUX	18	8	8	8	0
Adjoint administratif principal de 2ème	C			6	6	6	0
Adjoint administratif	C			4	4	4	0
4) FILIERE TECHNIQUE			20		19	19	0
Ingénieur hors classe	A	INGENIEURS TERRITORIAUX	1	0	0	0	0
Ingénieur principal	A			1	1	1	0
Ingénieur	A			0	0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	TECHNICIENS TERRITORIAUX	2	2	2	2	0
Technicien principal 2ème classe	B			0	0	0	0
Technicien	B	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	3	0	0	0	0
Agent de maitrise principal	C			3	3	3	0
Agent de Maitrise	C			0	0	0	0
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	14	4	4	4	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C			4	4	4	0
Adjoint Technique	C			6	5	5	0 (6)
		Total PATS	43,0		42,0	42,0	0
5) EMPLOIS NON CITES			1		1	1	0
Apprentis	C		1		1	1	0
6) EMPLOIS NON CITES CONTRACTUELS			1		1	1	0
Adjoint technique	C		0		1 (6)	1	0 (6)
		TOTAL (1+2+3+4+5+6)	150,0		149,0	146,0	2

(1) CDT ROTH mis à disposition de l'ENSOSP. Salaire budgété, remboursé par l'ENSOSP
(2) Départ LTHC PASCAL au 01/08/23
(3) Départ du CNE PONS au 01/09/2023
(4) Attaché principal Alexandre RAMONA mis à disposition par le Département. Le SDIS rembourse le salaire
(5) Rédacteurs S. BOISSIERES, S. VEDEL détachées à l'Etat ne sont pas comptabilisées
(6) Recrutement adjoint technique Nadège DARNE en tant que contractuelle (1 an) sur un poste permanent au 23/01/23
(7) PCN FERREBOEUF nommée PHC au 01/10/2023

SDIS 43 - ETAT PREVISIONNEL DU PERSONNEL AU 01/12/2023

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	CADRES D'EMPLOI	POSTES & EMPLOIS		EFFECTIFS BUDGETAIRES nombre de postes budgétées	EFFECTIFS POURVUS	POSTES VACANTS postes - effectifs pourvus
1) FILIERE SAPEUR-POMPIER			103		104	101	2
Contrôleur général	A+	EMPLOIS SUPERIEURS DE DIRECTION	2	0	0	0	0
Colonel hors classe	A+			1	1	1	0
Colonel	A+			1	1	1	0
Lieutenant-colonel	A	CAPITAINES COMMANDANTS LIEUTENANTS-COLONELS	11	1	1	1	0
Commandant	A			7	8 (1)	7	0
Capitaine	A			3	3	2	1 (3)
Lieutenant hors classe	B	LIEUTENANTS	11	5 (9)	5	4	1 (2)
Lieutenant de 1ère classe	B			4	4	4	0
Lieutenant de 2eme classe	B			2	2	2	0
Adjudant	C	SOUS-OFFICIERS	59	31	31	31	0
Sergent	C			28 (7)	28	28	0
Caporal-chef	C	CAPORAUX	20	7 (8)	7	7	0
Caporal	C			13	13	13	0
Sapeur	C	SAPEURS	0	0	0	0	0
2) SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL			3		3	3	0
Médecin classe exceptionnelle	A	MEDECINS ET PHARMACIENS	2	0	0	0	0
Médecin hors classe	A			1	1	1	0
Médecin classe normale	A			0	0	0	0
Pharmacien classe exceptionnelle	A			0	0	0	0
Pharmacien hors classe	A			1	1	1	0
Pharmacien classe normale	A			0	0	0	0
Infirmier hors classe	A	INFIRMIERS	1	0	0	0	0
Infirmier classe supérieure	A			0	0	0	0
Infirmier classe normale	A			1	1	1	0
		Total SPP	106		107	104	2
3) FILIERE ADMINISTRATIVE			23,0		23,0	23,0	0
Attaché principal	A	ATTACHES TERRITORIAUX	0	0	0	0	0
Attaché	A			0	0	0	0
Directeur territorial	A	DIRECTEURS TERRITORIAUX	1	1	1 (4)	1	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	REDACTEURS TERRITORIAUX	4	2	2	2	0
Rédacteur principal 2ème classe	B			0	0	0	0
Rédacteur	B			2	2	2 (5)	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADJOINTS ADMINITRATIFS TERRITORIAUX	18	8	8	8	0
Adjoint administratif principal de 2ème	C			6	6	6	0
Adjoint administratif	C			4	4	4	0
4) FILIERE TECHNIQUE			20		19	19	1
Ingénieur hors classe	A	INGENIEURS TERRITORIAUX	1	0	0	0	0
Ingénieur principal	A			1	1	0	1 (11)
Ingénieur	A			0	0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	TECHNICIENS TERRITORIAUX	2	2	2	2	0
Technicien principal 2ème classe	B			0	0	0	0
Technicien	B	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	3	0	0	0	0
Agent de maitrise principal	C			3	3	3	0
Agent de Maitrise	C			0	0	0	0
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	14	4	4	4	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C			5 (10)	5	5	0
Adjoint Technique	C			5	4	4	0 (6)
		Total PATS	43,0		42,0	41,0	1
5) EMPLOIS NON CITES			1		1	1	0
Apprentis	C		1		1	1	0
6) EMPLOIS NON CITES CONTRACTUELS			1		1	1	0
Adjoint technique	C		0		1 (6)	1	0 (6)
		TOTAL (1+2+3+4+5+6)	150,0		149,0	145,0	3

(1) CDT ROTH mis à disposition de l'ENSOSP. Salaire budgété, remboursé par l'ENSOSP
(2) Départ LTHC PASCAL au 01/08/23
(3) Départ du CNE PONS au 01/09/2023
(4) Attaché principal Alexandre RAMONA mis à disposition par le Département. Le SDIS rembourse le salaire
(5) Rédacteurs S. BOISSIERES, S. VEDEL détachées à l'Etat ne sont pas comptabilisées
(6) Recrutement adjoint technique Nadège DARNE en tant que contractuelle (1 an) sur un poste permanent au 23/01/23
(7) Avancement de 7 caporaux au grade de sergent au 01/12/23
(8) Avancement d'un caporal au grade de caporal-chef au 01/12/23 (S. Coffy)
(9) Avancement d'un lieutenant 1 au grade de lieutenant HC au 01/12/23 (JM Malhe)
(10) Avancement d'1 adjoint technique au grade d'adjoint technique 2 (P. Trincal)
(11) Départ L. Faure au 01/11/23